



Vol.1, no 10
28 janvier 2009

Le harcèlement psychologique : un dossier préoccupant

Depuis plusieurs années déjà, l'Intersyndicale des femmes se préoccupe grandement de l'évolution du dossier du harcèlement psychologique. En septembre dernier, lors de la rencontre de planification annuelle, les représentantes des organisations membres de l'Intersyndicale se sont interrogées sur les façons de traiter les plaintes de harcèlement psychologique au sein de chaque organisation, compte tenu de l'obligation de juste représentation syndicale qui incombe aux syndicats